

**POUR L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL PUBLIC**

**SNUEP
F.S.U**

Syndicat
National
Unitaire de
l'Enseignement
Professionnel

**Bulletin Académique N°19
23 janvier 2012**

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

**26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891**

snuepaquitaine@gmail.com

Grève et manifestation nationale à Paris le 31 janvier 2012.

● La journée de grève unitaire dans l'Éducation du 15 décembre a montré toute la détermination des collègues de LP à obtenir le retrait du projet de décret visant à transformer leur évaluation.

Demande renouvelée au CTM de janvier et refus du ministre qui se cantonne à de vagues discussions.

● Refusons les suppressions de postes annoncées par le ministère pour la rentrée 2012 - près de 4000 pour les LP- essentiellement dues à la généralisation du Bac Pro 3 ans et préfigurant une nouvelle dégradation importante des conditions de travail.

● Le SNUEP-FSU refuse la poursuite de cette politique de casse de l'enseignement professionnel public. Le SNUEP-FSU appelle à intensifier l'action pour faire échouer cette politique catastrophique pour la jeunesse.

Contre :

- ➔ Les suppressions de postes, la dévalorisation de la voie professionnelle publique et le tout CCF
- ➔ La dénaturation de nos métiers, de nos statuts, de nos missions
- ➔ Le projet du ministre qui veut faire du chef d'établissement le seul et unique évaluateur des enseignants

Pour :

- ➔ Le retrait du projet de décret sur l'évaluation
 - ➔ La défense de nos statuts, de nos métiers et leur revalorisation
 - ➔ Une véritable formation des personnels et un plan pluriannuel de recrutement
- D'autres réformes pour la réussite de tous nos élèves

**Grève et manifestation nationale le mardi 31 janvier 2012 à Paris
RV LUXEMBOURG À 14 H 30**

COMMENT SE FAIT-IL ?

Faire du syndicalisme avec son cœur et avec ses tripes vous permet souvent d'avoir une vue précise de la réalité quotidienne. Les mails que l'on reçoit, les coups de fil que l'on échange, les rencontres que l'on a, vous aident mieux à comprendre le monde et les êtres humains. Vous êtes le témoin direct de leurs joies, quelquefois, mais aussi et le plus souvent de leurs inquiétudes et de leurs souffrances. Vous vivez et ressentez avec eux ce qu'ils vivent et ce qu'ils ressentent. Et quand vous prenez le temps du recul, vous faites un bilan qui devient le témoignage précis de l'ambiance et de la situation du moment.

Alors, que ressentons-nous en ce moment ? Cela se traduit en un seul mot : l'effarement ! Après la Carte des Formations et avec l'arrivée des DGH, les collègues sont horrifiés. Ils ne comprennent plus ce qui se passe. Certes, ils étaient bien conscients que cela allait être le « massacre » mais ils n'osaient y croire (pour la plupart) et surtout, ils ne pensaient pas qu'on allait, dans de nombreux cas, leur demander de faire le sale boulot de propositions de suppressions de postes dans des réunions informelles.

Alors, les interrogations se multiplient.

Comment se fait-il que ces coupes sombres n'aient pas été anticipées par l'administration centrale ? Tout le monde savait que 2012 serait « l'annus horribilis » dans les LP avec la généralisation du Bac pro 3 ans (combien de fois l'avons-nous écrit ?) et rien ou quasiment rien n'a été fait pour préparer un véritable plan de reconversion. Ce n'est pas que nous entérinons cette réforme mais comme aujourd'hui, les gouvernants n'agissent qu'avec une calculette pour diriger l'Education nationale, ils savaient bien que tôt ou tard, ils en arriveraient là où ils le voulaient (c'est-à-dire supprimer de nombreux postes de titulaires) et que nous serions contraints de subir en très grande partie cette « réforme » (de courageuses actions ont été menées pourtant par nombre d'établissements) ! Des collègues reçus en audience pour exprimer leur colère de cet état de fait sont ressortis comme ils étaient rentrés, c'est-à-dire sans en savoir plus : il y a des pistes mais rien n'est arrêté pour l'instant !

Comment se fait-il, par ailleurs, que certains responsables veulent à tout prix minimiser les dégâts ? Dans notre Académie, c'est quasiment 200 postes de PLP qui vont être supprimés. Mais, pour eux, ce n'est pas comme cela qu'il faut compter ! Les postes supprimés le seront sans graves conséquences humaines car il y a des départs à la retraite mais aussi, tenez-vous bien, parce que nombre de ces postes sont occupés par des contractuels ??? Voilà une échappatoire insupportable dans le seul but d'éviter la révolte des collègues : ce n'est pas vous qui serez touché, c'est le contractuel et en plus lui, il n'a pas trop intérêt à la ramener ! Et on va bien en titulariser ou CDIser quelques-uns pour faire avaler la pilule !

Comment se fait-il, qu'après des milliers d'années de civilisation, nous ayons toujours l'impression que l'humanisme n'évolue pas ? Comment se fait-il qu'après les « soubresauts » tragiques du XXème siècle, un grand nombre d'êtres humains privilégient avant tout leurs propres privilèges au détriment de la Communauté ? Une des explications que nous pourrions avancer, c'est que le système tel qu'il est conçu et dirigé génère des peurs profondes : peur de dire, peur de se faire repérer, peur d'exprimer une différence, peur d'agir, peur de perdre ces quelques avantages qui nous maintiennent tout juste la tête au-dessus de l'eau, peur du lendemain et de la descente aux enfers... L'important, ce n'est plus l'autre, c'est l'égo et pour quelques-uns, une poignée, l'entrée à tout prix dans le microcosme qui les fera surnager au-dessus du lot ! Et à partir de là, **TOUT DEVIENT POSSIBLE.**

Christian Sauce

« Il a pour lui désormais l'argent, l'agio, la banque, la bourse, le comptoir, le coffre-fort et tous les hommes qui passent si facilement d'un bord à l'autre quand il n'y a à enjamber que la honte...Quelle misère que cette joie des intérêts et des cupidités... Ma foi, vivons, faisons des affaires, tripotons dans les actions de zinc ou de chemin de fer, gagnons de l'argent ; c'est ignoble, mais c'est excellent ; un scrupule en moins, un louis de plus ; vendons toute notre âme à ce taux !. » Victor Hugo Napoléon le Petit

Pour l'enseignement professionnel public

Depuis plus de 60 ans, les personnels des LP, SEP, SEGPA et EREA assurent en France l'enseignement professionnel initial, sous statut scolaire, au sein du ministère de l'Éducation nationale et de celui de l'Agriculture. Ils revendiquent l'égalité de cette voie professionnelle, pour leurs élèves et pour eux-mêmes, avec les deux autres voies du lycée, générale et technologique.

En présentant ce qu'il appelle « l'acte III de la décentralisation », après l'acte II qui a vu le transfert des personnels TOS, le Président de l'Association des Régions de France (ARF), a revendiqué un service public régional de l'orientation et de la formation professionnelle avec un élargissement des compétences régionales.

De façon continue, le gouvernement assure la promotion de l'apprentissage. Récemment, le Président de la République a fixé l'objectif de 800 000, voire un million, d'apprentis (environ 450 000 aujourd'hui). Cette politique est accompagnée par les régions, responsables de la carte de l'apprentissage, qui viennent de signer les Contrats d'Objectifs et de Moyens pour le développement de celui-ci.

Sous l'impulsion de la ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, la loi Cherpion du 11 juillet 2011 met en place de nouvelles règles, plus souples, du contrat d'apprentissage pour favoriser le développement de l'alternance au détriment de la qualité et des conditions de formation.

Le président Sarkozy affiche la volonté de transformer la dernière année de formation des lycéens de CAP ou de bac Pro en une année en apprentissage au sein même de nos établissements. Pour un jeune, le droit à une formation professionnelle qualifiante serait alors soumis à la possibilité, ou non, de signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.

Tous ces éléments convergent vers une remise en cause très nette de la voie professionnelle, sous statut scolaire, dans les LP, SEP, SEGPA et EREA au sein de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture. Ils constituent une menace sérieuse pour un accès de tous ceux qui le souhaitent, sans discrimination, à une formation professionnelle de qualité

Afin de peser dans les débats, nous vous invitons à signer et à diffuser massivement la pétition :

<http://pourenseignementprofessionnelpublic.org/>

**Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !**

INFOS SNUEP : TOUS DANS L'ACTION !

* **Comité Technique du 23/01** : sous le titre « Saignée dans les lycées professionnels », Sud-Ouest du 20/01 traduit bien le « massacre » : « Les comités techniques paritaires académiques (CTPA) permettent de présenter la répartition de ces suppressions de postes à la communauté éducative. Ils viennent d'avoir lieu en Poitou-Charentes et en Midi-Pyrénées. Celui d'Aquitaine se déroulera lundi. Il risque bien de fâcher les syndicats... Dans l'Académie de Bordeaux, ce ne sont pas moins de 433 postes qui doivent disparaître entre le primaire et le secondaire. Pour le secondaire en Aquitaine, les 230 postes supprimés concernent à la marge 5 professeurs de langue étrangère, mais surtout 225 emplois, dont 30 sont des TZR... **Mais ce sont les postes dans l'enseignement professionnel qui subissent l'essentiel des suppressions. Par un effet mécanique, la réforme du bac professionnel, désormais passé en trois ans, va conduire à une diminution des effectifs à la prochaine rentrée. Un effet d'aubaine pour le ministère.** »
NDLR : 196 suppressions de postes sont annoncées en LP !!!

C'est pourquoi le CTA de ce lundi risque d'être chaud bouillant ! Et il est normal que nous réagissions fortement en votre nom car maintenant, les DGH sont là et la saignée est claire...

* **Actions LP, ça continue** : « Le mouvement de grève voté à l'unanimité par les enseignants, soutenu par les syndicats CGT, Sgen-CFDT et FSU, a connu un franc succès, hier, au lycée professionnel Honoré Baradat (NDLR : à Pau où une dizaine de postes sont menacés). À 8 h, sur les 27 enseignants prévus au planning, 22 étaient grévistes ainsi qu'un agent administratif.

Ils s'inquiètent pour l'avenir de leur établissement qui comptera, en septembre, 530 élèves au lieu de 630 aujourd'hui. Cette baisse s'explique par la réforme du bac pro qui passe de quatre à trois ans. Une année d'enseignement saute par section. « On sent que la filière professionnelle est négligée. Nous avons perdu les classes passerelles et ici, à la faveur de la reconstruction, plusieurs filières sont parties sur d'autres établissements », constate Denis Bignalet, professeur. » Sud-Ouest 18 janvier

A Limoges aussi : « C'est dans ce lycée le LP du MAS JAMBOST que j'enseigne la tapisserie d'ameublement en sièges depuis 15 ans à de jeunes ados. Certains sont restés dans le métier, d'autres ont bifurqué qu'importe, qui n'a pas fait plusieurs métiers dans sa vie professionnelle? Ces métiers d'arts riches en savoir faire qui fait envie à de nombreux adultes !!! J'ai aidé des jeunes, parfois en difficulté scolaire à devenir des citoyens. Mes collègues avaient le même objectif. Combien d'artisans ébénistes, tapissiers, menuisiers, céramistes, les vendeurs conseils des magasins de bricolage,... de Limoges et d'autres régions de France sont venus dans ce lycée. Le recteur a pris la décision de le fermer » **Courriel d'une collègue**
Signer la pétition <http://www.petitions24.net/sauvonslemasjambost>

Groupe de travail de vérification des barèmes INTER 2012

Le SNUEP de l'Académie de Bordeaux se donne tous les moyens pour défendre et suivre les dossiers des collègues qui ont fait une demande de mutation. C'est ainsi que nos commissaires paritaires ont travaillé toute la journée du lundi 16 janvier et du mercredi 18 janvier pour préparer le groupe de travail du 19 janvier. Nos collègues syndiqués ont été informés de leurs barèmes le jour même.

Notation administrative

La note administrative sur 40 est proposée chaque année par le Chef d'établissement vers mars-avril. **Cette note est fixée en fonction d'une grille de notation définie par arrêté du ministère chargé de l'Éducation. Elle peut être contestée**, oralement auprès du Proviseur puis par écrit auprès du Recteur.

Lors de la CAPA contestation de notes votre demande sera étudiée, la proposition de la CAPA sera transmise au Recteur qui arrêtera la note définitive.

Pour toute contestation de notation transmettre le dossier aux Commissaires Paritaires SNUEP-FSU qui interviendront lors de la CAPA de révision de notes.

Accès à la Hors Classe

Sont « promouvables » toutes et tous les PLP et CPE ayant atteint le 7^e échelon de la classe normale au 31/12/11. Il n'y a plus d'acte de candidature. **Il vous faut vérifier et compléter s'il y a lieu votre dossier sur I-Prof.** Vous trouverez sur notre site la circulaire académique ainsi que les annexes 1, 2 et 3. Nous vous adresserons prochainement la fiche syndicale pour la Hors Classe.

GRETA : la mission de formation des adultes de l'Éducation nationale est gravement menacée

Les organisations syndicales signataires (CGT Éduc'action, Sgen-CFDT, SNCL-FAEN, Snes-FSU, Snuep-FSU, UNSA-Éducation) réaffirment leur opposition à la structure juridique du GIP pour les GRETA et demandent l'ouverture d'une véritable négociation pour définir une réforme porteuse de progrès pour l'ensemble du réseau et des personnels qui :

- garantisse la viabilité des GRETA, préserve la cohérence du réseau et son appartenance au service public d'éducation par une structure juridique autre que celle correspondant au GIP ;
- reconnaisse enfin l'engagement et l'implication des personnels des GRETA depuis de nombreuses années ;
- maintienne un maillage des territoires qui préserve une offre de formation continue de proximité ;
- revienne sur les décisions de désengagement de l'État concernant notamment les postes de conseillers en formation continue.

Elles appellent à une journée d'actions jeudi 9 février dans toutes les académies sous forme de rassemblements, grèves, assemblées générales départementales ou académiques. Un dépôt de préavis de grève est déposé nationalement.

Elles invitent à la réunion d'intersyndicales territoriales pour organiser les modalités d'actions et demander audience au recteur. L'intersyndicale nationale demande à être reçue par le ministre.